



Informations pratiques

Ce document contient des informations pratiques destinées aux membres de l'ATCC. Elles sont complémentaires aux informations publiées sur le site (<http://www.atcctriathlon.be/>) ainsi qu'au ROI (Règlement d'Ordre Intérieur).

MEMBRES DU COMITE

Président - Marc CHARLES

GSM : 0475 51 96 44

Email : marcuscarlus@gmail.com

Vice-Président - Frédéric LANCELLE

GSM : 0477 59 07 35

Email : frederic@sprllancelle.be

Trésorier - Julien LANCELLE

GSM : 0473 20 26 06

Email : atcctresorier@gmail.com

Secrétaire - Bernard ROLAND

GSM : 0476 66 90 14

Email : atcc.secretariat@gmail.com

Adresse : 63, Rue de Binche
6540 Mont-Sainte-Genève

ENTRAINEMENTS

AVANTAGES

- **Plan d'entraînement collectif (sur différents niveaux)** sur toute l'année fourni par des coachs expérimentés et brevetés (orienté de DO à Ironman)
- **Séances d'entraînement** fournies aux athlètes (permettant ainsi de faire les séances de son côté si l'athlète ne peut participer aux séances club)
- Possibilité d'avoir des **conseils individualisés** via les coachs
- Possibilité d'avoir des conseils via des triathlètes membres de plus de **25 années d'expériences** (toutes distances et tous niveaux)
- Participation en **masse sur les compétitions** (engouement, émulation, conseils, ...)
- Stage ATCC encadré

HORAIRES

Planning hiver – De novembre à février

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					CAP 10h00 Monceau Fractionné	VTT 9h30 B&B
NATATION 21h00 Hélios		NATATION 21h00 Hélios		CAP 18h15 Stade Jonet Sortie longue	NATATION 14h00 Stade Yernault accessible	

Planning printemps – De mars à mai

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					VELO * 10h00 Serna PMA	VELO 9h00 B&B Sortie longue
NATATION 21h00 Hélios		NATATION 21h00 Hélios		CAP 18:15 Stade Jonet Accessible	CAP * 10h00 Monceau Fractionné	NATATION 14h00 Stade Yernault accessible

(*) Une semaine sur deux

Planning été – De mai à septembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					VELO * 10h00 Serna PMA	VELO 8h30 B&B Sortie longue
NATATION 21h00 Hélios		NATATION 21h00 Hélios		CAP 18:15 Stade Jonet Accessible	CAP * 10h00 Monceau Fractionné	NATATION 14h00 Stade Yernault accessible
		VELO ** 18h30 B&B				

(*) Une semaine sur deux

(**) Organisation non ATCC



Informations pratiques

AFFILIATION

Coût

- Le montant de la cotisation est de 160 € pour une saison (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Avantages

- Participation aux entraînements encadrés (natation, course à pieds et vélo).
- Tri-fonction du club offerte.
- Équipements (Polo ou autres) aux couleurs du club et de nos sponsors offert.
- Réductions/Avantages chez nos sponsors.

LICENCE LF3

La licence LF3 est obligatoire pour tous les affiliés à l'ATCC.

Différents types de licence existent :

- Internationale 70 € (35€ lors de la première affiliation à la ligue)
- Entraînement 30 €
- Administrative 15 €

Les différents types de licences sont détaillés dans le tableau des licences en annexe.

PROCEDURE DE DEMANDE DE LICENCE LF3 ET D'AFFILIATION A L'ATCC

1. Compléter et signer le « *Formulaire de demande de licence et d'affiliation* ».
2. Faire compléter et signer le « *Certificat de non contre-indications apparentes au sport* » par votre médecin.
3. Compléter et signer le « *Certificat de non contre-indications apparentes au sport* ».
4. Retourner les deux documents au secrétariat, soit :
 - En mains propres (au secrétaire ou à un membre du comité)
 - Par e-mail (documents scannés au format pdf) à l'adresse suivante : atcc.secretariat@gmail.com
 - A l'adresse suivante :
ATCC - Bernard ROLAND
63, Rue de Binche
6540 Mont-Sainte-Genève
5. Verser le montant de la cotisation à l'ATCC (160 €) + la somme correspondant à votre choix de licence sur le compte du club (**N'oubliez pas la communication svp**):
 - Numéro de compte :
 - IBAN : BE47 0682 4219 4980
 - BIC (Code Swift) : GKCCBEBB
 - Communication :
 - « Cotisation et Licence 2023 » + Nom et prénom de l'athlète



Certificat de non contre-indications apparentes au sport

Ce certificat est obligatoire pour les athlètes qui demandent une licence « compétition » de la Ligue Francophone de Triathlon (LF3)

Ce certificat est valide du 1^{er} octobre de l'année A au 31 décembre de l'année A+1

En vue d'évaluer l'aptitude à la pratique sécurisée du triathlon et autres épreuves régies par la LF3, la Commission Médicale recommande pour tous les athlètes :

- **une anamnèse**
- **un examen médical complet**
- **un électrocardiogramme (ECG)**
- **A partir de 40 ans, il est recommandé l'adjonction d'une épreuve d'effort.**

En cas de non-réalisation, la Commission Médicale de la LF3 se décharge de toute responsabilité.

A compléter par le Médecin (EN MAJUSCULES SVP)

Je soussigné(e) _____, Docteur en médecine,
certifie avoir examiné _____

M/Mme _____,

né(e) le _____,

et avoir constaté, à la date de ce jour, l'absence de signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du Triathlon/Duathlon ou épreuves Multisports (Combinaison de différentes disciplines : natation, cyclisme et course à pied)

Certificat fait pour servir et valoir ce que de droit sur la demande de l'intéressé et remis en mains propres le _____,

Fait à _____, le _____,

Signature et cachet du médecin prescripteur

A compléter par le demandeur de la licence

Je soussigné _____, m'engage à respecter les prescriptions du Règlement antidopage édicté par la LF3 en matière de lutte contre le dopage (Règlement d'Ordre Intérieur, Annexe D), ainsi que le Code d'Ethique Sportive édicté par la LF3 (Règlement d'Ordre Intérieur, Annexe A, Appendice 4).

Date

Signature

La lutte contre le dopage vise à défendre un sport propre, intègre et fair-play

Toutes les informations relatives à la lutte contre le dopage sont disponibles sur le site www.dopage.be

LES AUTORISATION D'USAGE À DES FINS THÉRAPEUTIQUES (AUT)

Une AUT est un document autorisant un sportif à utiliser une substance interdite figurant sur la liste des interdictions de la Communauté française.

Depuis le 10 mai 2015, tout sportif (même amateur) utilisant ou souhaitant utiliser une substance interdite doit soumettre une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques à la Commission de la Communauté française pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (CAUT).

1. LES SPORTIFS AMATEURS

Tout sportif participant à des compétitions sur le territoire de la Communauté française.

2. LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (ADEPS)

Visés à l'article 12 du décret du 8 décembre 2006 visant l'organisation et le subventionnement du sport en Communauté française.

3. LES SPORTIFS D'ÉLITE DE NIVEAU NATIONAL (ONAD Communauté française)

Visés à l'article 1er, 67°, du décret et faisant partie du groupe cible de l'ONAD, et ce, quelle que soit leur catégorie.

ATTENTION

Si un sportif participe à des manifestations sportives organisées par sa Fédération internationale, aussi bien en Belgique qu'à l'étranger, et qu'il possède déjà une AUT délivrée par la CAUT, il devra alors introduire une demande de reconnaissance de celle-ci auprès de sa Fédération internationale.

Pour consulter la base de données relative aux médicaments contenant des substances interdites, rendez-vous sur la page [Mon médicament, interdit ? \(www.dopage.be\)](http://www.dopage.be)

Protection des données

En souscrivant une licence, je donne mon accord pour l'utilisation de mes données en vue d'établir les classements et les statistiques à savoir : Nom, Prénom, date de naissance, sexe, nationalité, adresse mail et nom du club.

Licences LF3

Période d'une licence : du 01/10/X >> 31/12/ X+1

Doc LF3 016

NOM	TITULAIRES	PRIX (Euro)	CONDITIONS	EPREUVES AUTORISEES						ASSURANCE entraînements et compétitions	
				SC	Champ. Bel	ITU ETU	Promo	Sprint	Distance Standard		LD
Licence START3	Uniquement les athlètes JAMAIS licenciés	15 €	Via un club reconnu. Certificat médical valable 1 mois	non [8]	non [8]	non	non [4] [8] [9]	non [4] [8]	non [2] [8]	non	oui pour les entraînements
Licence Internationale	Tous sauf Jeunes/Juniors et Iron	70 €	Membre d'un club reconnu. Examen médical annuel.	oui	oui	oui	oui [1]	oui [2]	oui [2]	oui	oui
Licence Aère affiliation	1ère année de licence	35 €									
Licence JUNIOR	Jeunes de 18 à 19 ans	40 €	Membre d'un club reconnu. Examen médical annuel.	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui [7]
Licence Jeunes											
C=12 et 13 ans		20 €	Membre d'un club reconnu. Examen médical annuel.	non [3]	oui dans leur catégorie	oui dans leur catégorie	oui [4]	oui [4]	non	non	oui
B=14 et 15 ans		40 €	Autorisation parentale.								
A=16 et 17 ans		40 €									
Licence Iron Kid	Jeunes de 6 à 11 ans [5]	15 €	Membre d'un club reconnu. Certificat médical. Autorisation parentale.	non	non	non	non	non	non	non	oui
Licence d'un jour	Tout non licencié	Sprint 5 DS 10 LD 20 FD 40	Certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois.	oui [6]	oui	non	oui 5 € [4]	oui 5 € [4]	oui 10 € [2]	oui 20 € 40 € [2]	uniquement le jour de l'épreuve
Licence Handicap	Tout licencié	Gratuit	Membre d'un club reconnu. Examen médical annuel + attestation d'handicap	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Licence Administrative	Toute personne majeure	15 €	Membre non compétiteur d'un club reconnu.	non [8]	non [8]	non	non [8]	non [8]	non [8]	non [8]	non [7]
Licence Entraînement	Tous à partir de 16 ans	30 €	Membre d'un club reconnu.	non [8]	non [8]	non	non [4] [8] [9]	non [4] [8]	non [2] [8]	non [2] [8]	oui pour les entraînements

Cat. Officielle	Age
M06 - F06	6 et 7 ans
M08 - F08	8 et 9 ans
M10 - F10	10 et 11 ans
M12 - F12	12 et 13 ans
M14 - F14	14 et 15 ans
M16 - F16	16 et 17 ans
M18 - F18	18, 19 ans
MU23 - FU23	20/21/22/23 ans
M24 - F24	de 24 à 39 ans
M40 - F40	40 ans à 49 ans
M50 - F50	de 50 à 59 ans
M60 - F60	de 60 à 69 ans
M70 - F70	70 ans et plus
M : Male - F : Female	

[1] Doivent figurer sur un classement spécifique, différent de celui des "non licenciés".

[2] Age minimum = 18 ans.

[3] Les Jeunes et H18-D18 ("Juniors") participent au Challenge des Jeunes/Juniors.

[4] Age minimum = 16 ans.

[5] Peuvent uniquement participer à des Iron Kid/Power Kid.

[6] Pas de classement final aux Challenges.

[7] Assurance uniquement pour activités spécifiques (arbitres, entraîneurs, officiels, ...)

[8] Oui avec une licence d'un jour

[9] Sur le circuit LF3 uniquement

Les H18-D18 participant au Challenge SC seront classés avec les HU23-DU23 ("< 23 ans").

LICENCES LF3

Distances	Tri	Dua
JC : 200/5/2 JB : 400/10/3 JA et Jun : 750/20/5		1,25/5/1,25 2,5/10/2,5 5/20/2,5
Développements	JC : 5,82 m JB : 7,49 m	